

Projet d'établissement du collège Françoise Dolto de Sierentz 2017-2020

Le projet d'établissement 2017-2020 du collège Françoise Dolto de Sierentz a été écrit en s'appuyant tout d'abord sur le projet d'académie de Strasbourg mais aussi sur une série de réunions de réflexion ouvertes aux personnels d'enseignement et d'éducation sur les thèmes suivants :

- lundi 15 janvier 2018, 13h00-14h00 : l'enseignement des langues
- jeudi 18 janvier 2018, 14h00-15h00 : l'enseignement des langues
- jeudi 8 février 2018, 16h00-18h00 : Vie collégienne et citoyenneté
- jeudi 8 février 2018, 16h00-18h00 : les besoins de formation des personnels
- vendredi 9 février 2018, 15h00-17h00 : la communication interne à l'établissement
- lundi 12 février 2018, 16h00-18h00 : Besoins éducatifs particuliers, situations de handicap
- mardi 13 février 2018, 13h00-14h00 : développer les compétences en Français des élèves
- jeudi 15 février 2018, 16h00-18h00 : Politique de cycles, socle commun et liaisons interdegré
- lundi 19 février 2018, 16h00-18h00 : les parcours éducatifs
- lundi 19 février 2018, 16h00-18h00 : le management des ressources humaines
- mardi 20 février 2018, 16h00-18h00 : les modalités d'enseignement
- jeudi 22 février 2018, 16h00-18h00 : les modalités d'évaluation
- jeudi 22 février 2018, 16h00-18h00 : le climat scolaire

Le projet d'établissement, synthèse de toutes ces réunions, a été présenté à l'ensemble des personnels d'enseignement et d'éducation lors d'une assemblée générale le mercredi 27 juin 2018 et a été validé par un vote unanime lors du conseil d'administration du mardi 3 juillet 2018.

Axe 1 : Développer chez chaque élève le maximum de ses capacités

Objectif 1.1 : Des savoirs fondamentaux et des compétences consolidés pour tous

Levier 1 : Garantir l'acquisition du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

Objectif : Veiller à l'acquisition des savoirs fondamentaux par chaque élève

Objectif : Veiller à la maîtrise de la langue française

Objectif : Développer le parcours numérique / l'utilisation des outils numériques chez les élèves comme les professeurs

Objectif : Faire vivre un PEAC ambitieux

Levier 2 : Acquérir de nouveaux langages : culture, arts, numérique, langues vivantes

Objectif : Favoriser l'accès à la culture pour tous

Objectif : Renforcer l'apprentissage des langues vivantes

Objectif 1.2 : Des parcours éducatifs accompagnés

Levier 1 : Motiver et valoriser

Objectif : Rendre les différents parcours visibles

Objectif : Développer des démarches de projet et une pédagogie coopérative

Levier 2 : Décloisonner, articuler, ouvrir

Objectif : Investir les instances pédagogiques d'un rôle d'impulsion et de régulation pour assurer la cohérence de l'ensemble des parcours

Objectif : Identifier, mobiliser et soutenir les personnes ressources

Objectif : Mobiliser les nouveaux modes de communication pour connaître et faire savoir

Levier 3 : Personnaliser les réponses du collège en fonction des besoins des élèves

Objectif : Favoriser les passerelles et les relais

Objectif : Développer les compétences d'accompagnement pédagogique des enseignants par la formation

Objectif 1.3 : Ambition et orientation

Levier 1 : Accompagner les transitions sensibles entre l'école primaire et le collège et entre le collège et le lycée

Objectif : Prendre appui sur les nouveaux acquis de suivi (LSU) des acquis de l'élève et tenir compte du profil de chacun

Objectif : Développer les liaisons écoles / collège / lycée

Objectif : Adapter les parcours des élèves fragiles, au sein de la classe et en lien avec les partenaires, par un accompagnement approprié

Levier 2 : Développer l'orientation choisie

Objectif : Rendre les élèves acteurs de leur parcours d'orientation

Levier 3 : Favoriser la réussite

Objectif : Diversifier les parcours de réussite

Axe 2 : Un environnement propice aux apprentissages et au bien-être de tous

Objectif 2.1 : Un climat scolaire apaisé pour tous

Levier 1 : Agir ensemble et responsabiliser chacun

Objectif : Valoriser la vie de l'élève au collège

Objectif : Développer le sentiment d'appartenance chez les élèves

Objectif : Faire vivre le Parcours citoyen

Objectif 2.2 : Qualité de vie et bien-être au travail

Levier 1 : Réussir ensemble

Objectif : Offrir un accueil de qualité aux personnels arrivant dans l'établissement

Objectif : Optimiser la gestion des équipes

Objectif : Optimiser la gestion personnalisée des enseignants / des agents

Axe 3 : Une école développant les valeurs de la République, inclusive et innovante

Objectif 3.1 : Inclure chaque élève et répondre aux besoins spécifiques

Levier 1 : Améliorer la prise en charge des élèves à besoins particuliers

Objectif : Mieux identifier les réponses adaptées et les mettre en œuvre avec un souci de continuité

Objectif 3.2 : Assurer une information de qualité à destination des usagers et des personnels

Levier 1: Viser la qualité du service aux personnels / au public

Objectif : Assurer une information de qualité à destination des usagers et des personnels

Axe 1 : Développer chez chaque élève le maximum de ses capacités

Objectif 1.1 : Des savoirs fondamentaux et des compétences consolidés pour tous

Pour que chaque élève puisse développer ses capacités, il est nécessaire de pouvoir s'appuyer sur une maîtrise consolidée des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, mais aussi respecter autrui.

Levier 1 : Garantir l'acquisition du socle commun de compétences, de connaissances et de culture

Objectif : Veiller à l'acquisition des savoirs fondamentaux par chaque élève
Actions : <ol style="list-style-type: none">1) Utiliser un outil informatique permettant aux enseignants la validation du socle commun de compétences, de connaissances et de culture de façon interdisciplinaire et durant tout le Cycle ;2) Construire des référentiels disciplinaires et un référentiel pour les compétences transversales ;3) Mettre en place des conseils de socle à la fin de chaque année scolaire pour chaque classe afin de valider les compétences et connaissances déjà acquises sans attendre la fin du Cycle ;4) Augmenter le nombre de devoirs communs dans diverses disciplines de façon à harmoniser les attentes ;5) Intégrer l'évaluation par compétences lorsque cela est possible, en particulier en 6^{ème} (continuité du Cycle 3)
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none">1) Objectivation des critères d'évaluation et de validation du socle commun lors des conseils de socle ;2) Organisation de groupes de différenciation pédagogique, soit au sein de la classe, soit dans le cadre de l'AP ;3) Nombre de devoirs communs réalisés sur un Cycle dans une matière ;4) Nombre de matières impliquées dans la mise en place de devoirs communs ;
Résultats attendus d'ici 2020 : <ol style="list-style-type: none">1) Développement de l'évaluation par compétences / généralisation de l'évaluation par compétences en 6^{ème} ;2) Mise en place / Généralisation des progressions disciplinaires de Cycle ;
Objectif : Veiller à la maîtrise de la langue française
Actions : <ol style="list-style-type: none">1) Développer l'AP (accompagnement personnalisé) par groupes ou en co-enseignement, permettant de travailler par groupes de besoin et de compétence.2) Mettre en place une progression en orthographe pour les niveaux 6èmes, 5èmes et 4èmes dans le cadre de l'AP3) Intégrer la lecture obligatoire de livres au cours de l'année dans le cadre des cours de Français4) Organiser un concours d'orthographe par niveaux avec les élèves volontaires.5) Organiser fréquemment des séances de dictée et d'autres exercices d'orthographe.6) Valoriser l'orthographe dans les barèmes des contrôles non spécifiquement dédiés à l'orthographe.7) Faire verbaliser aux élèves ce qu'ils font en cours ;
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none">1) Nombre d'élèves ayant une maîtrise insuffisante / fragile du domaine 1 composante 1 du socle commun à la fin du Cycle 3 / du Cycle 42) Résultats obtenus à la dictée / dans les exercices de grammaire de l'épreuve terminale de Français du DNB
Résultats attendus d'ici 2020 : <ol style="list-style-type: none">1) Pourcentage plus élevé d'élèves montrant une maîtrise satisfaisante / une très bonne maîtrise du domaine 1 composante 1 du socle commun à la fin du Cycle 3 / du Cycle 42) Amélioration des résultats obtenus à la dictée / dans les exercices de grammaire de l'épreuve terminale de Français du DNB

Objectif : Développer le parcours numérique / l'utilisation des outils numériques chez les élèves comme les professeurs

Actions :

- 1) Construire un parcours numérique interdisciplinaire permettant la mise en œuvre d'une progression dans les apprentissages et les usages du numérique au collège ;
- 2) Diffuser ce parcours numérique auprès de tous les enseignants lors de la prérentrée, en même temps que le projet d'établissement et les autres parcours ;
- 3) Organiser une action de formation d'initiative locale (FIL) à destination des enseignants sur la connaissance et la compréhension du web, de ses outils et acteurs / la maîtrise de l'identité numérique et la notion de sphère privée ou publique / les droits et devoirs liés à l'usage du numérique / le numérique et l'éducation à l'orientation, transversale aux différents enseignements prévus ;
- 4) Organiser une action de formation d'initiative locale (FIL) à destination des enseignants sur le développement des compétences en matière de publication numérique / le numérique comme outil de création (travail sur l'image fixe ou animée, le son) / le développement d'une culture de l'art numérique / l'environnement informatique ;
- 5) Etablir une lettre de mission pour chacune des personnes ressources (administrateur ENT, enseignant référent numérique, administrateur réseau pédagogique) présentée en conseil pédagogique et disponible sur l'ENT dans la partie « documents établissement »

Indicateurs d'évaluation retenus :

- 1) Nombre d'actions mises en œuvre dans le cadre du parcours numérique ;
- 2) Pourcentage d'élèves montrant une maîtrise satisfaisante / une très bonne maîtrise de l'outil numérique ;
- 3) Nombre d'élèves sanctionnés pour un mésusage de l'outil numérique ;
- 4) Nombre d'enseignants participant aux actions de formation d'initiative locale (FIL) sur le numérique ;

Résultats attendus d'ici 2020 :

- 1) Montée en compétences des élèves / des enseignants dans l'utilisation de l'outil numérique ;
- 2) Baisse du nombre d'élèves sanctionnés pour avoir transgressé les droits et devoirs liés à l'usage du numérique.

Objectif : Faire vivre un PEAC ambitieux

Actions :

- 1) Diffuser le PEAC auprès de tous les enseignants lors de la prérentrée, en même temps que le projet d'établissement et les autres parcours ;
- 2) Pérenniser et optimiser la Journée des Arts. En faire un moment fort de l'année scolaire ;
- 3) Impliquer les professeurs de toutes les disciplines dans l'organisation et la mise en pratique du PEAC ;
- 4) Maintenir une chorale reconnue pour la richesse de ses productions ;
- 5) Faire connaître la chorale à l'extérieur de l'établissement par des interventions dans les écoles primaires / des projets communs avec les écoles primaires, dans l'EHPAD de Sierentz ;
- 6) Participer au concours annuel d'architecture ;

Indicateurs d'évaluation retenus :

- 1) Nombre d'élèves et niveaux des élèves participant à la chorale ;
- 2) Nombre et origine disciplinaire des enseignants s'impliquant dans l'organisation de la Journée des Arts ;
- 3) Nombre d'élèves s'impliquant dans l'organisation de la Journée des Arts ;
- 4) Nombre d'interventions de la chorale au sein de l'établissement / hors établissement ;
- 5) Nombre d'élèves participant au concours annuel d'architecture ;

Résultats attendus d'ici 2020 :

- 1) Présence d'une chorale très sollicitée par les élèves ;
- 2) Une journée des Arts reconnue par tous les personnels comme un moment fort de l'année scolaire avec un comité d'organisation étoffé ;
- 3) Un nombre accru d'élèves souhaitant s'impliquer dans l'organisation de la Journée des Arts / souhaitant présenter aux autres leurs compétences artistiques ;
- 4) Une chorale reconnue à l'extérieur de l'établissement ;

Levier 2 : Acquérir de nouveaux langages : culture, arts, numérique, langues vivantes

Objectif : Favoriser l'accès à la culture pour tous

Actions :

- 1) Développer au CDI un fond documentaire artistique, littéraire et scientifique en adéquation avec les programmes et les projets disciplinaires afin d'illustrer les connaissances vues en cours ;
- 2) Favoriser la découverte d'autres cultures ;
- 3) Mettre en avant des nouveautés du fonds documentaires sur e-sidoc et en présentation au CDI (classes 500/600/700/800) ;
- 4) Proposer au CDI des sitographies thématiques ;
- 5) Mettre en lien les disciplines autour des sujets concernant les Arts, la Littérature et les Sciences ;
- 6) Mettre en avant les périodiques scientifiques et le fonds documentaire (classes 500/600) au CDI ;
- 7) Favoriser les partenariats extérieurs en matière de découverte scientifique ;
- 8) Perpétuer la mise en place de la Journée des Arts ;
- 9) Mettre en avant le fond Romans et celui de la Bande dessinée ;
- 10) Favoriser les partenariats avec la Médiathèque de Sierentz ;
- 11) Développer le fond documentaire, de BD et de romans en langues allemande et anglaise en partenariat avec les professeurs de langues ;
- 12) Perpétuer la culture des sorties et des voyages pédagogiques au collège dans le cadre d'un projet d'ouverture culturelle et d'une démarche de recherches autour d'un sujet (projets dans le cadre des EPI tels que visite du Musée des étoffes de Mulhouse / Sorties géologiques en 5ème / Sorties Nature en 6ème / Sorties Théâtre en 5ème / Venue de conteurs en 6ème / ...)

Indicateurs d'évaluation retenus :

- 1) Nombre de prêts d'ouvrages et magazines documentaire artistique, littéraire et scientifique en adéquation avec les programmes disciplinaires par les enseignants ;
- 2) Nombre de prêts de romans, documentaires et BD par les élèves
- 3) Nombre de prêts de romans, documentaires et BD par les professeurs
- 4) Nombre de prêts de romans, documentaires et BD en langue allemande par les élèves
- 5) Nombre de prêts de romans, documentaires et BD en langue anglaise par les élèves
- 6) Nombre de partenariats extérieurs en matière de découverte scientifique
- 7) Succès de la Journée des Arts (évaluation réalisée par les élèves, les enseignants)
- 8) Importance du partenariat avec la médiathèque de Sierentz (nombre et importance des projets)
- 9) Nombre de sorties et voyages pédagogiques réalisés dans le cadre d'un projet d'ouverture culturelle / d'une démarche de recherche autour d'un sujet

Résultats attendus d'ici 2020 :

- 1) Accroissement du nombre de prêts d'ouvrages par les élèves
- 2) Partenariat affirmé entre la médiathèque de Sierentz, le collège de Sierentz et l'école primaire de Sierentz
- 3) Reconnaissance par tous de l'importance de la Journée des Arts ou d'autres journées « spéciales » (Journée du Sport, par exemple) pour développer les compétences transversales des élèves

Objectif : Renforcer l'apprentissage des langues vivantes

Actions :

- 1) Afficher (sur l'ENT par exemple) les actions organisées par l'établissement qui contribuent à développer les liens avec l'Europe et le monde (Opération Augenblick, sorties en Allemagne et en Suisse, rencontres avec les correspondants de Zell im Wiesental, Big Challenge, échanges franco-allemands avec le Gymnasium de Wildeshausen,...)
- 2) Rendre plus visible le rôle du référent pour les actions européennes et internationales, en lui créant une lettre de mission, validée en conseil pédagogique
- 3) Mobiliser les équipes de langue dans une réflexion commune sur les modalités d'apprentissage et d'évaluation des langues, en instituant des conseils d'enseignement interlangues
- 4) Mobiliser les élèves et leurs familles sur l'importance de la maîtrise des langues allemandes et anglaises dans la région Dreiländereck en organisant des réunions spécifiques avec les futurs élèves de 6ème (en particulier concernant la section bilingue) / en mentionnant le niveau d'acquisition des activités langagières dans le livret scolaire à la fin de chaque année scolaire / en les incitant à participer aux échanges individuels.
- 5) Développer les stages en entreprises en Allemagne / en Suisse en 3^{ème}.
- 6) Poursuivre les partenariats scolaires avec l'Allemagne (Wildeshausen, Zell im Wiesental) / en instaurer avec un / des pays anglophones
- 7) Poursuivre et développer les échanges individuels d'élèves avec l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche et éventuellement des pays anglophones
- 8) Faire profiter les élèves de l'établissement de la présence en cours d'élèves allemands, suisses, autrichiens dans le cadre des échanges individuels
- 9) Faire profiter les élèves de l'établissement de la présence d'un assistant de langue allemande / anglaise
- 10) Valoriser les expériences de mobilité des élèves par l'attribution d'une attestation / en rendant ces élèves conscients des compétences qu'ils ont validées / en les faisant communiquer auprès de leurs camarades sur leur vécu à l'étranger pour les inciter à faire de même.
- 11) Organiser une communication structurée en interne et en externe pour valoriser la plus-value obtenue grâce aux échanges collectifs et individuels par des expositions / des diaporamas...
- 12) Proposer la passation des épreuves de la KMK à tous les élèves pouvant espérer obtenir un niveau de compétence B1 en Allemand / des épreuves du Cambridge English Key (CEK) à tous les élèves pouvant espérer obtenir un niveau de compétence A2 en Anglais.
- 13) Proposer à tous les élèves qui le souhaitent de passer l'épreuve orale du DNB en Allemand /en Anglais

Indicateurs d'évaluation retenus :

- 1) Partenariats actifs (qui ont donné lieu à des activités entre 2017 et 2020) avec des partenaires étrangers : nombre, nature, pays concernés ;
- 2) Mobilité collective des élèves : nombre, durée, pays concernés ;
- 3) Mobilité individuelle des élèves : nombre, durée, pays concernés ;
- 4) Autres projets et actions en lien avec des pays germanophones / anglophones : descriptifs, nombre, pays concernés ;
- 5) Montant des financements obtenus et sources ;
- 6) Nombre d'élèves concernés par des attestations (passeports Europass, attestations KMK, CEK, Brevet série générale LRA) ;
- 7) Nombre d'élèves détenteurs d'un niveau de compétence A2, B1 en langue dans le cadre du socle
- 8) Nombre d'élèves inscrits en bilangue en 6ème, en bilingue bilangue
- 9) Nombre d'élèves candidats au LFA, à la formation Abibac, à une section européenne en lycée général ou professionnel, à un DIMAT

Résultats attendus d'ici 2020 :

- 1) Maintien, voire augmentation du nombre de partenariats actifs avec des partenaires étrangers ;
- 2) Augmentation de la mobilité individuelle des élèves à destination des pays germanophones
- 3) Augmentation du nombre d'élèves concernés par des attestations de compétences linguistiques
- 4) Augmentation du nombre d'élèves détenteurs d'un niveau de compétence A2 pour la LV2, A2 et B1 pour la LV1 dans le cadre du socle
- 5) Augmentation du nombre d'élèves choisissant la section bilingue bilangue en 6^{ème}
- 6) Augmentation du nombre d'élèves choisissant des formations en lycée / en apprentissage s'appuyant sur leurs compétences acquises en langues

Objectif 1.2 : Des parcours éducatifs accompagnés

- Donner du sens aux apprentissages, en assurer la continuité et la cohérence, s'inscrire dans le temps longs et la culture de cycles
- Responsabiliser l'élève comme acteur de son apprentissage pour développer son autonomie et son engagement, prendre appui sur les parcours éducatifs
- Prendre en compte l'élève dans toutes ses dimensions en affirmant la transversalité comme posture fondamentale

Levier 1 : Motiver et valoriser

Objectif : Rendre les différents parcours visibles
Actions : <ol style="list-style-type: none">1) Diffuser les parcours auprès de tous les enseignants lors de la prérentrée, en même temps que le projet d'établissement;2) Nommer un enseignant référent pour les parcours éducatifs ;3) Présenter les actions menées en conseil de classe pour informer les professeurs ainsi que les parents délégués ;4) Faire renseigner systématiquement les différents parcours sur le bilan périodique de l'élève ;5) En 3^{ème}, voire en 4^{ème}, faire systématiquement renseigner par les élèves un tableau retraçant les parcours sur lesquels ils ont travaillé, avec les actions organisées, et la trace finale afin qu'ils puissent plus facilement choisir l'épreuve orale du DNB / afin qu'ils ne perçoivent pas les actions comme des décrochages ponctuels dans leur scolarité mais comme des vecteurs de sens s'appuyant sur la transversalité ;6) Créer une synthèse des données rassemblées dans le cadre des parcours de la 6^{ème} à la 3^{ème}, voire du CP à la 3^{ème} facilement exploitable sur le réseau pédagogique / sur FOLIOS.
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none">1) Nombre d'élèves choisissant un parcours pour l'épreuve orale du DNB ;2) Nombre de projets disciplinaires / interdisciplinaires individuels / collectifs s'appuyant directement sur l'un ou l'autre parcours éducatif ;3) Nombre d'enseignants souhaitant participer au CESC ;
Résultats attendus d'ici 2020 : <ol style="list-style-type: none">4) Meilleure répartition du choix des élèves entre les différents parcours éducatifs pour l'épreuve orale du DNB ;5) Augmentation du nombre de projets disciplinaires / interdisciplinaires s'appuyant sur les parcours éducatifs ;

Objectif : Développer des démarches de projet et une pédagogie coopérative
Actions : <ol style="list-style-type: none">1) Construire des projets / mener des actions permettant de susciter l'éducation entre pairs (ex : ateliers artistiques menés par des élèves sous la responsabilité d'un enseignant dans le cadre de la Journée des Arts ;2) Instaurer un parrainage des élèves de 6^{ème} par des élèves de 4^{ème} ou 3^{ème} pour le suivi des apprentissages (aide aux devoirs) ;3) Construire des projets / mener des actions encourageant la solidarité avec d'autres enfants / d'autres pays (ex : action contre la mucoviscidose) ;4) Développer les responsabilités chez les élèves au sein de la classe / du groupe (mise en place de responsabilités sur une durée donnée et par alternances) ;5) Développer le co-teaching ;6) Développer les travaux de groupes avec un rôle attribué à chaque élève ;7) Dans la construction des emplois du temps, organiser des alignements de professeurs pour faciliter la mise en place de classes à projets ;
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none">1) Nombre d'élèves volontaires pour organiser des ateliers sous la responsabilité d'un enseignant ;2) Nombre d'élèves de 4^{ème} / 3^{ème} participant au parrainage d'élèves de 6^{ème} pour l'aide aux devoirs ;3) Nombre de projets de solidarité ;4) Nombre de classes à projets ;
Résultats attendus d'ici 2020 : <ol style="list-style-type: none">1) Plus grande implication des élèves dans la réalisation des projets disciplinaires / interdisciplinaires ;2) Baisse du nombre d'incivilités des élèves de 4^{ème}/3^{ème} envers les élèves de 6^{ème} ;3) Sentiment accru d'appartenance à un même établissement ;

Levier 2 : Décloisonner, articuler, ouvrir

Objectif : Investir les instances pédagogiques d'un rôle d'impulsion et de régulation pour assurer la cohérence de l'ensemble des parcours
Actions : <ol style="list-style-type: none">1) Créer des sous-commissions issues du conseil pédagogique ouvertes à tous pour coordonner tous les parcours, établir une progression partagée entre les différents parcours et en évaluer les effets ;2) Faire valider les objectifs, la progression des actions sur les Cycles 3 et 4 et les contenus des actions intégrées aux parcours par le conseil pédagogique ;3) Faire évaluer chaque projet / action menée dans le cadre d'un parcours par les élèves / les intervenants / les enseignants en s'appuyant sur des critères formels ;4) Présenter un bilan des actions inscrites dans les différents parcours au conseil d'administration ;5) Définir dans le cadre du conseil pédagogique les compétences transversales à évaluer dans le cadre de la validation du socle commun et les modalités de leur évaluation ;
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none">1) Nombre d'enseignants souhaitant participer aux sous-commissions de coordination des parcours ;2) Adéquation entre les projets mis en place et les résultats obtenus (ex : adéquation entre les projets mis en place dans le cadre du Parcours Avenir et les résultats de l'orientation) ;
Résultats attendus d'ici 2020 : <ol style="list-style-type: none">1) Augmentation du nombre d'enseignants souhaitant participer à l'organisation des parcours éducatifs ;2) Meilleure adéquation entre les actions et projets mis en place et les résultats obtenus ;

Objectif : Identifier, mobiliser et soutenir les personnes ressources
Actions : <ol style="list-style-type: none">1) Etablir une lettre de mission pour chacune des personnes ressources (administrateurs et professeur référent pour le parcours numérique, référent décrochage pour le parcours Avenir, CPE – référent vie scolaire pour le Parcours citoyen, référents CESC pour le Parcours Santé, professeurs principaux) afin de mieux identifier leur rôle et leurs missions ;2) Etablir une fiche de mission de la cellule de veille et présenter son action lors de l'AG de pré-rentrée ;3) Publier au sein de l'établissement les lettres de mission des personnes ressources ;
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none">1) Qualité de l'intégration des projets mis en place par les personnels dans les parcours éducatifs (le projet s'appuie sur les acquis des projets précédents et est valorisé pour la construction des projets suivants)
Résultats attendus d'ici 2020 : <ol style="list-style-type: none">1) Meilleure coordination entre les personnels participant à l'organisation des parcours éducatifs ;

Objectif : Mobiliser les nouveaux modes de communication pour connaître et faire savoir
Actions : <ol style="list-style-type: none">1) Utiliser les outils numériques, et en particulier FOLIOS, comme support des parcours éducatifs ;2) Informer en interne et externe des projets réalisés dans le cadre des parcours éducatifs à l'aide de l'ENT ;
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none">1) Nombre de connexions mensuelles à l'ENT ;
Résultats attendus d'ici 2020 : <ol style="list-style-type: none">1) Meilleure continuité des apprentissages ;2) Meilleure information externe sur les projets organisés par l'établissement ;

Levier 3 : Personnaliser les réponses du collège en fonction des besoins des élèves

Objectif : Favoriser les passerelles et les relais
Actions : <ol style="list-style-type: none">1) Repérer les élèves en grandes difficultés récurrentes et généralisées durant le 1er trimestre de 6ème / 5ème et proposer si nécessaire aux responsables légaux un stage d'immersion dans la SEGPA de secteur ;2) Repérer les élèves en grandes difficultés récurrentes et généralisées en 3^{ème} âgés de 15 ans et mettre en place un PAFI (parcours aménagé de formation initiale) ;3) Repérer les élèves en grandes difficultés comportementales et leur proposer une candidature à un dispositif relais afin de contribuer à une rescolarisation réussie et une resocialisation de ces élèves.
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none">4) Nombre d'élèves convoqués devant la commission éducative ;5) Nombre d'élèves en grandes difficultés comportementales ;6) Nombre d'élèves en grandes difficultés récurrentes et généralisées âgés de 15 ans ;7) Nombre de PAFI établis8) Nombre d'élèves de 6ème / 5ème en grandes difficultés récurrentes et généralisées ;9) Nombre d'élèves de 6ème / 5ème effectuant une immersion longue en SEGPA ;10) Nombre d'immersions en SEGPA se traduisant par une affectation dans cette section d'enseignement adapté.
Résultats attendus d'ici 2020 : <ol style="list-style-type: none">1) Moins d'élèves en souffrance au collège

Objectif : Développer les compétences d'accompagnement pédagogique des enseignants par la formation
Actions : <ol style="list-style-type: none">1) Organiser une action de formation d'initiative locale ou territoriale de proximité sur l'évaluation par compétences / l'autoévaluation (année 2018-2019) ;2) Organiser une action de formation sur l'accompagnement pédagogique des élèves avec des besoins spécifiques (année 2019-2020)
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none">1) Mise en place de l'évaluation par compétences ;2) Nombre d'enseignants mettant en place l'auto-évaluation3) Organisation de groupes de compétences pour la remédiation dans le cadre de l'AP ou à l'intérieur de la classe
Résultats attendus d'ici 2020 : <ol style="list-style-type: none">1) Baisse du nombre d'élèves en grandes difficultés d'apprentissage

Objectif 1.3 : Ambition et orientation

Afin d'élever les qualifications, il convient de développer une démarche qualitative fondée sur un accompagnement individuel des parcours pour une orientation choisie ouvrant sur une diversité des formations et débouchés.

- *Veiller à la persévérance scolaire et à la fluidité des transitions*
- *Promouvoir les voies professionnelle et technologique, sous statut scolaire et par apprentissage dans une dynamique d'élévation des qualifications pour répondre aux besoins de l'économie*
- *Accompagner les transitions sensibles pour éviter les ruptures et anticiper pour une meilleure réussite*
- *Développer l'orientation choisie pour soutenir la motivation et l'engagement*

Levier 1 : Accompagner les transitions sensibles entre l'école primaire et le collège et entre le collège et le lycée.

Objectif : Prendre appui sur les nouveaux acquis de suivi (LSU) des acquis de l'élève et tenir compte du profil de chacun
Actions : <ol style="list-style-type: none">1) Mettre en place une progression de Cycle en Français, Mathématiques, Allemand au Cycle 3, dans toutes les disciplines au Cycle 4 ;2) En s'appuyant sur le LSU ou toute autre application informatique dédiée, assurer la continuité et le suivi des acquisitions des élèves au sein du Cycle 3, en particulier lors du passage de l'école primaire au collège ;3) S'appuyer sur les PPRE passerelles établis dans les écoles primaires pour tenir compte des difficultés des élèves arrivant au collège et poursuivre le travail de remédiation commencé ;
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none">1) Existence de progressions de Cycle2) Nombre de PPRE passerelles poursuivis au collège ;
Résultats attendus d'ici 2020 : Baisse du nombre d'élèves en grandes difficultés d'apprentissage

Objectif : Développer les liaisons écoles / collège / lycée
Actions : <ol style="list-style-type: none">1) Opérer la diffusion du livret d'accueil 6^{ème} auprès de tous les enseignants intervenant sur ce niveau ;2) Mettre en place des échanges de pratiques sur la base du volontariat entre les enseignants du collège et ceux des écoles primaires (Cycle 3) / du lycée ;3) Organiser des GPS avec les collèges et le lycée du secteur dans différentes disciplines (Français, Mathématiques, Langues, etc...) ;4) Développer des projets disciplinaires communs collège / lycée ;
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none">1) Nombre d'échanges de pratiques écoles primaires – collège, collège – lycée ;2) Nombre de GPS avec le lycée de secteur3) Nombre de projets pédagogiques communs à des écoles et au collège, au collège et au lycée ;
Résultats attendus d'ici 2020 : Meilleure continuité des apprentissages sur l'ensemble de la scolarité obligatoire des élèves

Objectif : Adapter les parcours des élèves fragiles, au sein de la classe et en lien avec les partenaires, par un accompagnement approprié
Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1) Mettre en place des PPRE pour les élèves en difficultés marquées mais non généralisées / pour les élèves redoublants. 2) Conformément à la charte DYS signée par l'établissement, mettre en place les aménagements pédagogiques validés dans le cadre des PAP / des PPS ; 3) Adapter le parcours scolaire (horaire hebdomadaire par exemple) des élèves en grande difficulté psychologique, physique ou scolaire en s'appuyant sur un protocole d'adaptation de parcours scolaire ;
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none"> 1) Nombre de PPRE mis en place ; 2) Nombre d'élèves pour lesquels un PAP / PPS est mis en œuvre ; 3) Nombre d'élèves suivis par le Phare ou tout autre partenaire de l'école 4) Nombre de protocoles d'adaptation du parcours scolaire ;
Résultats attendus d'ici 2020 : <ol style="list-style-type: none"> 1) Baisse du nombre d'élèves en grandes difficultés d'apprentissage

Levier 02 : Développer l'orientation choisie

Objectif : Rendre les élèves acteurs de leur parcours d'orientation
Actions : <ol style="list-style-type: none"> 1) Proposer des séances d'information et de formation à FOLIOS et sur les sites de l'orientation à connaître dès la 4^{ème} ; 2) Promouvoir l'organisation d'immersions dans les lycées professionnels / les CFA dès le mois de janvier en 4^{ème} (en vue d'une 3^{ème} PrépaPro, d'une DIMA) / en 3^{ème}. 3) Amener les élèves à enregistrer les recherches effectuées sur les métiers / les parcours de formation dans FOLIOS afin de pouvoir y revenir si nécessaire ; 4) Organiser un forum des métiers pour les élèves de 4^{ème} (découverte) et de 3^{ème} (approfondissement de la réflexion sur les choix d'orientation) ; 5) Faire rédiger un rapport de stage et présenter le stage lors d'un oral devant jury.
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none"> 1) Rapport du nombre d'immersions en LP / CFA par le nombre de demandes d'orientation en LP /CFA 2) Nombre d'élèves satisfaits des rencontres effectuées avec les professionnels lors des forums des métiers ; 3) Notes obtenues sur la rédaction du rapport de stage / lors de l'oral de stage (oral de DNB)
Résultats attendus d'ici 2020 : <ol style="list-style-type: none"> 1) Baisse du nombre d'élèves de 3^{ème} sans projet en avril

Levier 03 : Favoriser la réussite

Objectif : Diversifier les parcours de réussite

Actions :

- 1) Repérer les élèves en grandes difficultés scolaires récurrentes en 6^{ème} / 5^{ème} et proposer à leur famille une réorientation en SEGPA ;
- 2) Repérer en 4^{ème} les élèves désirant entrer en apprentissage ou rencontrant des difficultés d'adaptation au collège et leur proposer de se porter candidats à un dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA) ;
- 3) Repérer en 4^{ème} et 3^{ème} les élèves désirant entrer en apprentissage ou rencontrant des difficultés d'adaptation au collège et possédant des connaissances suffisantes en Allemand pour leur proposer de se porter candidats à un dispositif d'initiation aux métiers en alternance transfrontalier (DIMAT) ;
- 4) Proposer aux élèves de 4^{ème}, rencontrant quelques difficultés scolaires et souhaitant entrer après la 3^{ème} dans la voie professionnelle sous statut scolaire, de se porter candidat à une 3^{ème} PrépaPro, de façon qu'ils puissent, à partir de méthodes pédagogiques différentes, réussir leur dernière année du cycle 4 tout en mûrissant un projet d'orientation par la découverte des métiers et des formations ;
- 5) Informer les élèves souhaitant s'orienter vers la 2GT des possibilités offerte par la voie technologique dans une perspective de poursuite d'études ;
- 6) Développer les compétences linguistiques et culturelles (Anglais, Allemand) nécessaires à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle, en particulier dans la région du Dreiländereck ;
- 7) S'appuyer sur le bilinguisme comme atout de réussite et d'insertion professionnelle dans le cadre transfrontalier du Dreiländereck, en invitant des cadres travaillant en Suisse / Allemagne à parler de leur expérience aux élèves, en promouvant les stages en 3^{ème} dans les pays limitrophes ;

Indicateurs d'évaluation retenus :

- 1) Nombres d'élèves en grandes difficultés scolaires récurrentes réorientés en SEGPA ;
- 2) Nombre d'élèves souhaitant entrer en apprentissage se portant candidats à un DIMA / affectés en DIMA ;
- 3) Nombre d'élèves souhaitant entrer dans la voie professionnelle sous statut scolaire après la 3^{ème} se portant candidats / affectés en 3^{ème} PrépaPro ;
- 4) Nombre d'élèves envisageant en 3^{ème} s'orienter vers une 1^{ère} Technologique après la 2GT ;
- 5) Nombre / Pourcentage d'élèves obtenant le niveau B1 en Allemand / en Anglais en fin de 3^{ème} ;
- 6) Nombre / Pourcentage d'élèves ayant acquis une maîtrise satisfaisante / une très bonne maîtrise pour la composante 1.2 du palier 3 du socle commun en fin de 3^{ème} ;
- 7) Nombre d'élèves de 3^{ème} effectuant leur stage en Allemagne / en Suisse ;

Résultats attendus d'ici 2020 :

- 1) Baisse du nombre d'élèves de 3^{ème} sans projet en avril ;
- 2) Baisse du nombre d'élèves en décrochage scolaire ;

Axe 2 : Un environnement propice aux apprentissages et au bien-être de tous

Objectif 2.1 : Un climat scolaire apaisé pour tous

- Faire du climat scolaire le fondement d'une culture professionnelle partagée
- Favoriser l'engagement et la responsabilisation des élèves
- Se doter des moyens de l'évaluation par les indicateurs issus des enquêtes locales de climat scolaire
- Construire dans la classe comme dans l'établissement une posture d'exemplarité qui promeuve le respect, les valeurs de la République, l'ouverture à l'Europe et au Monde

Levier 1 : Agir ensemble et responsabiliser chacun

Objectif : Valoriser la vie de l'élève au collège
Actions : <ol style="list-style-type: none">1) Favoriser l'engagement des collégiens dans la vie du collège au travers des instances et lieux d'expression (CVC, Commission menus) ;2) Faire vivre le CVC en faisant relayer les actions dans les classes et en présentant un bilan en fin d'année à chaque classe ;3) Mettre en avant l'engagement des collégiens au sein du collège en publiant des articles sur les actions auxquelles ils ont participé sur le blog de l'ENT ;4) Mettre en avant l'engagement des collégiens au sein du collège (chorale, instrumentistes, champions UNSS, etc...) lors d'une cérémonie des récompenses en fin d'année scolaire ;5) Promouvoir la participation des élèves au sein du FSE (élèves membres du comité directeur) ;6) Organiser une action commune aux délégués élèves en fin d'année scolaire afin de mettre en avant leur engagement (repas, sortie...) ;7) Elargir le rôle des délégués élèves pour en faire de vrais relais pour la classe (distribution des courriers par les délégués par exemple) ;
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none">1) Nombre d'élèves participant aux instances et commissions ad hoc du collège ;2) Nombre de séances du CVC durant l'année scolaire ;3) Nombre d'articles parus dans la presse / sur le blog de l'établissement concernant des actions mettant en avant la vie du collège ;4) Nombre d'élèves participant au FSE, à la chorale, à l'UNSS ;
Résultats attendus d'ici 2020 : Sentiment accru d'appartenance à un établissement scolaire
Objectif : Développer le sentiment d'appartenance chez les élèves
Actions : <ol style="list-style-type: none">1) Développer des actions ponctuelles favorisant le sentiment d'appartenance (6^{ème} : interclasses de handball ; 5^{ème} : quizz trois fois dans l'année avec affichage des résultats ; 4^{ème} : concours photos ; 3^{ème} : collecte action solidarité)2) Faire créer par les élèves un nouveau logo d'établissement ;3) Renommer chaque classe selon le nom d'une personnalité ;
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none">1) Succès des opérations mises en place
Résultats attendus d'ici 2020 : Sentiment accru d'appartenance à un établissement scolaire
Objectif : Faire vivre le Parcours citoyen
Actions : <ol style="list-style-type: none">1) Mettre en place un sas de transition après une sanction d'exclusion, une commission éducative, une absence longue liée à du décrochage ;2) Dynamiser le Parcours citoyen en en faisant un parcours d'apprentissage et pas simplement une suite d'actions (formalisation avec progression sur le cycle validée en conseil pédagogique) ;3) Expliciter la justice scolaire pour un rapport apaisé à l'autorité (travailler avec les élèves sur les principes sur lesquels s'appuie la sanction disciplinaire) ;4) Encourager la médiation par les pairs et toutes les formes de prévention des conflits ;5) Dynamiser l'action du CVC pour développer le sens civique chez les élèves ;
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none">1) Nombre d'actes d'incivilité donnant lieu à des punitions (retenues) / à des sanctions ;
Résultats attendus d'ici 2020 : Sentiment accru de sécurité au sein du collège

Objectif 2.2 : Qualité de vie et bien-être au collège

La qualité de vie et le bien-être au collège sont essentiels à l'épanouissement professionnel des personnels, ce qui concourt au climat scolaire et à la sérénité de tous.

- Miser sur le collectif pour partager les missions et gagner en efficacité
- Promouvoir la solidarité et la cohésion pour lutter contre l'isolement réel ou ressenti

Levier 1 : Réussir ensemble

Objectif : Offrir un accueil de qualité aux personnels arrivant dans l'établissement
Actions : <ol style="list-style-type: none">1) Réaliser un livret d'accueil destiné aux personnels effectuant une suppléance avec des informations sur la vie quotidienne de l'établissement (usage du photocopieur, ordinateurs à disposition, personnes ressources (administrateur ENT, PRN, etc...)) ;2) Publier sur l'ENT (publication restreinte aux personnels du collège) / afficher en salle des professeurs le trombinoscope des personnels ;3) Organiser à la pré-rentrée une réunion spécifique pour les nouveaux personnels afin de les familiariser avec les locaux et les habitudes de l'établissement ;4) Mettre en salle des professeurs un classeur des emplois du temps de tous les personnels enseignants ;5) Développer la co-animation avec les professeurs volontaires ;6) Développer les échanges de pratique entre enseignants d'une même discipline, de diverses disciplines ;
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none">1) Retours (nombre, qualité) sur les informations présentes dans le livret d'accueil ;2) Nombre de professeurs développant la co-animation ;3) Nombre de professeurs effectuant des échanges de pratiques ;
Résultats attendus d'ici 2020 : <ol style="list-style-type: none">1) Sentiment d'appartenance à une même communauté pédagogique accru chez les personnels ;2) Echanges de pratiques et co-animations plus réguliers entre les enseignants ;
Objectif : Optimiser la gestion des équipes
Actions : <ol style="list-style-type: none">1) Etablir sur l'ENT un listing des répertoires et des documents partagés ;2) Etablir et publier les fiches de poste des coordinateurs de discipline, des représentants au conseil pédagogique, au CA, au CEC, etc... ;3) Mettre en place et faire valider un plan de remplacement des enseignants, en particulier au sein d'une équipe pédagogique / au sein d'une classe ;4) Développer la mise en place de comités de travail intercatégoriels (ex : comité de réflexion sur l'utilisation des outils numériques, sur la diminution des déchets, sur les économies d'énergie,...)
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none">1) Augmentation du taux de remplacements des enseignants ;2) Nombre de professeurs / personnels d'éducation volontaires pour les élections au conseil d'administration3) Nombre de professeurs / d'agents participant à des comités de travail intercatégoriels
Résultats attendus d'ici 2020 : <ol style="list-style-type: none">1) Sentiment d'appartenance à une même communauté pédagogique accru chez les personnels ;2) Reconnaissance accrue des fonctions des personnels par leurs pairs
Objectif : Optimiser la gestion personnalisée des enseignants / des agents
Actions : <ol style="list-style-type: none">1) Mettre en place des entretiens professionnels plus nombreux que ceux prévus par l'institution dans le cadre des entretiens de carrière afin d'améliorer l'accompagnement des personnels ;2) Favoriser les entretiens professionnels réalisés à la demande de l'enseignant ;3) Organiser chaque année des échanges de pratiques / une information sur les diverses possibilités existantes pour un personnel d'obtenir une aide professionnelle ;4) Favoriser les mobilités ponctuelles pour croiser les regards et enrichir les expériences (ex : professeur de lettres observant la pratique d'un professeur des écoles, d'un professeur de lycée, du CPE, de la gestionnaire, etc...)
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none">1) Nombre d'entretiens professionnels réalisés à la demande de l'enseignant ;2) Nombre de personnels en difficulté professionnelle ;3) Nombre de personnels ayant participé à une mobilité ponctuelle ;

- 4) Nombre de personnels isolés ou en souffrance au sein de l'établissement ;
- 5) Nombre de personnels ayant obtenu une aide interne à l'établissement / de son institution de rattachement.

Résultats attendus d'ici 2020 :

- 1) Moindre souffrance au travail
- 2) Mise en place de plans de carrière par les personnels

Axe 3 : Une école développant les valeurs de la République, inclusive et innovante

Objectif 3.1 : Inclure chaque élève et répondre aux besoins spécifiques

Levier 1 : Améliorer la prise en charge des élèves à besoins particuliers

Objectif : Mieux identifier les réponses adaptées et les mettre en œuvre avec un souci de continuité

Actions :

- 1) En début d'année scolaire, communiquer à tous les enseignants le document du MEN intitulé « Répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves » ;
- 2) Intégrer la charte DYS dans le dossier de rentrée des professeurs ;
- 3) Etablir des fiches ressources sur les élèves dits précoces, les troubles DYS, les troubles envahissants du comportement ;
- 4) Faire présenter le dispositif ULIS et les spécificités de ses élèves par son coordonnateur lors de la réunion de prérentrée ;
- 5) Faire intervenir le Directeur de la SEGPA de secteur lors d'un conseil de Cycle 3 de début d'année scolaire pour présenter ce dispositif aux professeurs du collège ;
- 6) Sur les listes des élèves de début d'année distribuées aux enseignants, mentionner d'un symbole les élèves ayant un besoin particulier reconnu ;
- 7) Regrouper tous les dossiers GEVASCO (PPS), les dossiers PAP, les PPRE et les PAI dans des classeurs protégés sur l'ENT afin d'en assurer un accès permanent aux personnels ;
- 8) Lors du dernier conseil de Cycle 3 de l'année scolaire, faire présenter les futurs élèves de 6^{ème} par les professeurs des écoles (besoins particuliers) ;
- 9) Lors du premier Conseil de Cycle 3 / CEC de l'année scolaire, faire le point avec les professeurs des écoles sur l'adaptation des élèves en 6^{ème} ;
- 10) Intégrer si possible chaque élève d'ULIS dans une même classe pour chacune des disciplines d'intégration ;
- 11) Organiser des réunions d'information lors de la prérentrée / peu après la rentrée avec les enseignants des classes où sont inscrits des élèves à besoins particuliers, en particulier lorsque ces élèves font l'objet d'un PPS ;
- 12) Faire un premier bilan pédagogique pour les élèves disposant d'un PAP lors des conseils de mi-trimestre (mi-octobre) avant de réactualiser les dossiers et les faire signer par les familles ;

Indicateurs d'évaluation retenus :

- 1) Nombre de dossiers PPRE / PPRE passerelles mis en place ;
- 2) Nombre d'élèves pour lesquels une scolarisation en SEGPA est proposée / acceptée par la famille ;
- 3) Nombre de dossiers PPS / PAP / PAI sur l'établissement ;
- 4) Nombre d'élèves de 6^{ème} pour lesquels une scolarisation en SEGPA a été proposée en fin de CM2 et refusée par la famille ;
- 5) Nombre d'élèves en grandes difficultés récurrentes par niveaux de classes ;

Résultats attendus d'ici 2020 :

- 1) Diminution du nombre d'élèves en grandes difficultés récurrentes faisant toute sa scolarité dans l'enseignement général au collège ;
- 2) Meilleure adaptation des réponses pédagogiques offertes au sein de la classe pour les élèves à besoins particuliers ;

Objectif 3.2 : Assurer une information de qualité à destination des usagers et des personnels

Levier 1: Viser la qualité du service aux personnels / au public

Objectif : Assurer une information de qualité à destination des usagers et des personnels
Actions : <ol style="list-style-type: none">1) Généraliser la transmission des informations aux parents par l'intermédiaire de l'ENT, ne diffuser l'information au format papier qu'aux familles ne disposant pas d'ordinateur ;2) Créer un classeur des courriers d'information transmis aux parents / aux personnels au sein de l'ENT de façon que chacun puisse revenir sur les informations déjà diffusées ;3) Créer un classeur des compte-rendu des conseils d'administration sur l'ENT (visibles par les responsables légaux et les personnels) et des conseils pédagogiques (visibles par les enseignants) ;4) Créer un classeur des dossiers GEVASCO (PPS), PAP, PPRE et PAI des élèves sur l'ENT (visible pour les personnels de l'établissement) ;5) Etablir une fiche de mission pour les coordonnateurs de disciplines et les représentants au conseil d'administration / au conseil pédagogique ;6) Etablir un cahier d'accueil pour les nouveaux personnels à diffuser à la rentrée scolaire / lors de l'arrivée de ces personnels en cours d'année scolaire ;7) Cibler les destinataires des courriers envoyés sur l'ENT afin d'éviter la surcharge d'information ;8) Généraliser les courriers avec en-tête du collège pour toute communication à la presse / aux parents afin de rendre immédiate l'identification de l'expéditeur ;
Indicateurs d'évaluation retenus : <ol style="list-style-type: none">1) Nombre de responsables légaux ayant validé leur identifiant ENT ;2) Nombre et fréquence des visites des responsables légaux sur l'ENT ;
Résultats attendus d'ici 2020 : <ol style="list-style-type: none">3) Augmentation sensible du nombre et de la fréquence des visites des responsables légaux sur l'ENT ;4) Meilleure connaissance des projets réalisés dans l'établissement chez les personnels et les responsables légaux ;